

Le Président de l'Université de Poitiers

- Vu le règlement relatif aux commissions d'expertise scientifique
- Vu les résultats des élections des membres des commissions d'expertise du 21 novembre 2017 et la proposition de nomination transmise au Président de l'Université
- Vu le procès-verbal d'élection du bureau de la CES du 19 décembre 2017

ARRETE

Article 1 : La commission d'expertise scientifique

section CNU 35 : « Structure et évolution de la terre et des autres planètes »
section CNU 36 : « Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, paléobiosphère »

est composée des membres suivants :

Professeurs des universités et assimilés			Maîtres de conférences et assimilés		
BOISSERIE	Jean-Renaud		BLONDEL	Cécile	
DUCROCQ	Stéphane		BODIN	Jacques	
EL ALBANI	Abderrazzak	2 ^{ème} Vice-Président	CANER	Laurent	
FERRAGE	Éric		CHAVASSEAU	Olivier	
MACCHIARELLI	Roberto		GARCIA	Géraldine	
MERCERON	Gildas		GUY	Franck	
PATRIER	Patricia		HUBERT	Fabien	
PETIT	Sabine		OTERO	Olga	1 ^{ère} Vice-Présidente
TERTRE	Emmanuel		POREL	Gilles	
VIGNAUD	Patrick	Président	SARDINI	Paul	3 ^{ème} Vice-Président

Article 2 : Le Directeur Général des Services de l'Université et le Directeur de l'UFR Sciences Fondamentales et Appliquées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Poitiers, le 20 décembre 2017
 Le Président de l'université de Poitiers



Yves JEAN